

Le papetier finlandais UPM a saboté les machines vendues, mardi, enchères pour éviter qu'elles ne soient réutilisées.

LE MONDE ECONOMIE | 21.10.2017 à 06h43 • Mis à jour le 21.10.2017 à 10h15 | Par Denis Cosnard



Jean Kubiak le reconnaît : la décision n'a pas été facile à prendre. Surtout pour un technicien comme lui, attaché depuis vingt-cinq ans au papier et aux équipements pour le produire. Son bras, néanmoins, n'a pas tremblé. Avant l'été, le président pour la France du papetier finlandais UPM a donné l'ordre de saboter les machines installées dans son usine de Docelles (Vosges), à l'arrêt depuis 2014. Un site qu'il avait lui-même dirigé plusieurs années, avant de prendre la tête de la filiale !

Les uns après les autres, les lourds cylindres de métal utilisés pour transformer la pâte en papier ont donc été systématiquement percés. Il y en avait plusieurs dizaines. *« Ils ont même cassé un cylindre neuf, encore dans sa boîte, qui valait de l'ordre de 700 000 euros »,* confie, estomaqué, un de ceux qui ont constaté les dégâts.

L'objectif ? Que personne ne puisse jamais plus utiliser ces équipements, qui seront vendus aux enchères mardi 24 octobre. Au total, plus de 200 lots seront dispersés à l'hôtel des ventes d'Épinal, sous le marteau du commissaire-priseur Olivier Marquis. *« Neuve, une machine à papier allemande comme cela vaudrait 100 millions d'euros, estime-t-il. Mais dans son état actuel, elle partira sans doute pour 1 ou 2 millions seulement. »*

Sabotage

Du fait du sabotage, les papetiers étrangers qui auraient pu vouloir acheter la machine pour la démonter et la reconstruire ailleurs n'ont en effet plus d'intérêt à l'opération. *« Nous visons surtout des professionnels à la recherche de pièces détachées »,* confirme Michel Mousset, dont la société Lutèce Industrie coorganise les enchères. Beaucoup de lots risquent d'être vendus au prix de la ferraille.

Détruire l'outil de production. Les ouvriers en colère en arrivent très rarement à cette extrémité. Même ceux de GM & S à La Souterraine (Creuse) n'ont fait cet été qu'en agiter la menace, sans la mettre à exécution. Dans les Vosges, c'est le patron...

SABOTAGE DANS LES VOSGES



Les casseurs pètent la forme

NON, ce ne sont pas des patrons voyous ! Mais des patrons responsables, soucieux des intérêts de leur entreprise. D'ailleurs, s'ils ont saboté l'usine qu'ils avaient dans les Vosges, c'est tout à fait légalement.

En 1978, ces Finlandais avaient racheté l'usine à papier de Docelles. Ils l'ont mise à l'arrêt, en 2014. Pas assez rentable. Cent soixante salariés dehors. Restait à vendre les machines. Tout en s'arrangeant pour qu'elles ne soient pas rachetées par des concurrents qui leur auraient taillé des croupières. « **Les uns après les autres, raconte "Le Monde" (21/10), les lourds cylindres de métal utilisés pour transformer la pâte à papier ont été systématiquement percés. Il y en avait plusieurs dizaines.** » Et l'un d'eux était neuf, encore dans sa boîte, d'une valeur de 700 000 euros. Le commissaire-priseur a fait ses calculs : « **Neuve, une machine à**

les ateliers Thomé-Génot, une usine métallurgique située à Nouzonville, dans les Ardennes. Deux ans plus tard, liquidation judiciaire. Les patrons ont siphonné la trésorerie. Trois ans plus tard, ils écopent de 5 ans de prison et 15 millions d'euros d'amende pour « banqueroute par détournement et abus de biens sociaux ».

Mais, comme entre-temps ils étaient rentrés aux Etats-Unis et que le magistrat chargé de l'instruction leur avait envoyé un courrier à Nouzonville au lieu de Los Angeles, ils affirment n'avoir jamais été informés de l'enquête pénale. Ils ont attaqué l'Etat en justice et ont obtenu du tribunal de Paris 10 000 euros chacun en réparation de leur préjudice.

Et, là aussi, c'est tout ce qu'il y a de plus légal !

J.-L. P.